

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le seize décembre deux mille vingt-quatre à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	09/12/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	23/12/2024

OBJET :**Tarifs marchés et foires 2025****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène
FOREST , M. Olivier BUTEUX , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN ,
Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSEYRE , M. Claude
BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël
REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , M.
Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M.
Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric
GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER ,
Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à M. Vincent MEDILI, M. Cédryc AUGUSTE procuration à
M. Richard GAZIGUIAN, Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Zoubida EYRAUD-
YAAGOUB, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Solène FOREST, M. Bruno PATRON
procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme
Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, M. Nicolas GEIGER
procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Claude
BOUTRON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces
fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

L'occupation des emplacements sur les marchés hebdomadaires et les foires donne lieu à la perception de droits de place et de stationnement.

Sur les marchés gapençais, l'acquittement de cette redevance permet aux commerçants non sédentaires de bénéficier d'un emplacement sur le domaine public ainsi que de prestations annexes, comme l'accès au réseau électrique municipal pour l'exercice de leur activité. Ces tarifs n'ont pas été revalorisés en 2024.

Désormais, la Commune souhaite réviser le montant des redevances applicables sur les marchés hebdomadaires à compter du 1er janvier 2025 pour y appliquer une augmentation avoisinant 5%.

En application de l'article L.2224-18 du CGCT, le nouveau régime des droits de place sur les marchés a été défini par l'autorité municipale après consultation des organisations professionnelles intéressées.

Ces organisations ont donné un avis favorable à cette révision des redevances, qu'ils jugent raisonnable.

Les tarifs de redevances applicables pour l'occupation d'emplacements sur les foires ont été revalorisés dans les mêmes proportions. Ils n'avaient pas été augmentés depuis plusieurs années.

Décision :

Sur avis favorable de la Commission des finances réunie le 3 décembre 2024, il est proposé:

Article unique : d'approuver les tarifs reproduits dans le tableau ci-annexé.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

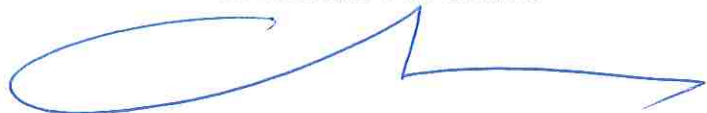
- POUR : 43

Le Maire-Adjoint



Pierre PHILIP

Le Secrétaire de Séance



Claude BOUTRON

Transmis en Préfecture le : 18 DEC 2024

Affiché ou publié le : 18 DEC 2024

Ville de Gap

Direction des Finances

DIRECTION

PRESTATIONS

DOMAINE PUBLIC ET STATIONNEMENT DE VOIRIE
Marchés hebdomadaires sans consommation électrique sauf balance de pesée

Tableau de présentation des tarifs valables à compter du 1er janvier 2025			
Intitulé du tarif	Tarifs appliqués depuis 2023	Tarifs valables à compter du 1er janvier 2025	
MARCHES HEBDOMADAIRES			
Marchés hebdo centre ville journalier sans conso elec. sauf balance de pesée (ml/jr)	3,20€	3,40€	
Marchés hebdo centre ville abonnement annuel 1 marché/semaine sans conso ° élec. sauf balance de pesée (ml/an)	105,00€	110,20€	
Marchés hebdo centre ville abonnement annuel 2 marchés/semaines sans conso ° élec. sauf balance de pesée (ml/an)	189,00€	198,50€	
Marchés hebdo quartiers journalier sans conso ° élec. sauf balance de pesée (ml/jr)	2,30€	2,40€	
Marchés hebdo quartiers abonnement annuel 1 marché/semaine sans conso ° élec. sauf balance de pesée (ml/an)	73,50€	77,20€	
Marchés hebdo quartiers abonnement annuel 2 marchés/semaine sans conso ° élec. sauf balance de pesée (ml/an)	132,00€	138,60€	

Ville de Gap		DIRECTION		DOMAINE PUBLIC ET STATIONNEMENT DE VOIRIE	
Direction des Finances		PRESTATIONS		Marchés hebdomadaires avec consommation électrique	
Tableau de présentation des tarifs valables à compter du 1er janvier 2025					
Intitulé du tarif		Tarifs appliqués depuis 2023		Tarifs valables à compter du 1er janvier 2025	
MARCHES HEBDOMADAIRES					
Marchés hebdo centre ville journalier avec conso ° élec. (ml/jr)		3,70€		3,90€	
Marchés hebdo centre ville abonnement annuel 1 marché/semaine avec conso ° élec. (ml/an)		119,60€		125,60€	
Marchés hebdo centre ville abonnement annuel 2 marchés/semaine avec conso ° élec. (ml/an)		215,10€		225,90€	
Marchés hebdo quartiers journalier avec conso ° élec. (ml/jr)		2,65€		2,80€	
Marchés hebdo quartiers abonnement annuel 1 marché/semaine avec conso ° élec. (ml/an)		83,80€		88,00€	
Marchés hebdo quartiers abonnement annuel 2 marchés/semaine avec conso ° élec. (ml/an)		150,55€		158,10€	
Branchement électrique exceptionnel supplémentaire, hors appareil d'activité principale (Forfait/marché)		2,00€		2,10€	

Ville de Gap		DIRECTION		DOMAINE PUBLIC ET STATIONNEMENT DE VOIRIE	
Direction des Finances		PRESTATIONS		Faires	
Tableau de présentation des tarifs valables à compter du 1er janvier 2025					
Intitulé du tarif		Tarifs appliqués depuis 2023		Tarifs valables à compter du 1er janvier 2025	
FOIRES					
Chalet foire (forfait/jr)		61,20€		64,30€	
Foire marchands forains ml/jour (ml/jr)		5,80€		6,10€	
Foire matériel agricole (10m²/jr)		15,60€		16,40€	
Foire marchand forain débriide pk Verdun (ml/jr)		4,20€		4,40€	
Faires : Concessions automobiles (véhicule/jr)		12,25€		12,90€	

